

T R A V E R S I E R S  
**DES**  
**ARTS**  
D E B R O U A G E

**L'EXPÉRIENCE D'UNE PREMIÈRE EXPO OUTRE-MER**

Exposition franco-québécoise  
pour les jeunes créateurs en métiers d'art

**APPEL DE CANDIDATURES**

Date de tombée: 8 mars 2020

**Le CMAQ, le Syndicat Mixte de Brouage et leurs partenaires sont à la recherche de deux jeunes créateurs pour représenter les métiers d'art québécois lors de la 19<sup>e</sup> édition de l'exposition *Les traversiers des arts* qui aura lieu du 4 juillet au 20 septembre 2020 à la Tonnellerie de Brouage (France). Une vitrine exceptionnelle pour les nouveaux talents en métiers d'art contemporains!**

**LES TRAVERSIEURS DES ARTS, C'EST QUOI?**

Les *Traversiers des arts* est un projet d'exposition franco-québécoise qui a vu le jour en 2001 à Brouage, en Charente-Maritime (France). Il a pour objectifs de permettre à deux jeunes créateurs des métiers d'art de vivre une première expérience d'exposition à l'étranger, de s'initier aux démarches reliées à l'exportation et de faciliter les échanges sur les pratiques artistiques.

**Les deux participants québécois auront la chance de :**

- ◆ Séjourner à Brouage (France) entre le 1 et 9 juillet 2020<sup>1</sup>;
- ◆ Recevoir une bourse forfaitaire de mobilité offerte par LOJIQ de 1 000 \$ pour le déplacement aérien;
- ◆ Obtenir un soutien logistique et prestations du Syndicat Mixte de Brouage (déplacement en train Paris /La Rochelle, hébergement à Brouage, frais de subsistance à Brouage, rencontres professionnelles);
- ◆ Recevoir un soutien logistique et de prestations pour le transport des œuvres par les partenaires du projet (couverture d'environ 75 % des frais d'expédition);
- ◆ Bénéficier d'une indemnité forfaitaire de transport au Québec offerte par LOJIQ si vous résidez dans une région éloignée des grands centres.

Valeur approximative (en argent et en biens et services) : 6 500 \$CAN par participant.

---

<sup>1</sup> Parents, enfants et amis ne sont pas admis lors du séjour à Brouage sauf lors du vernissage.

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- ◆ Être artisan professionnel en exercice, ou être finissant ou diplômé d'une école de formation en métiers d'art;
- ◆ Être âgé entre 18 et 35 ans;
- ◆ Créer des œuvres d'expression en métiers d'art de facture contemporaine;
- ◆ Détenir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent;
- ◆ Demeurer au Québec depuis au moins un an.

## COMPOSITION DU DOSSIER

- ◆ Une lettre de motivation présentant vos œuvres et votre démarche artistique, de vos objectifs de carrière à court, moyen, long terme;
- ◆ Un curriculum vitae et une démarche artistique;
- ◆ Les fiches techniques des œuvres proposées (titre, dimension, matériaux, année de production);
- ◆ Un portfolio de 10 à 20 œuvres proposées sur support numérique;
- ◆ Une fiche technique de l'installation des œuvres (si besoin);
- ◆ Une courte présentation de l'activité d'animation.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

- ◆ La qualité d'ensemble de la production;
- ◆ Le lien entre les œuvres proposées;
- ◆ Les contraintes inhérentes au transport et à la présentation des œuvres (poids, fragilité);
- ◆ Le réalisme des coûts d'exportation des œuvres proposées;
- ◆ La qualité d'ensemble du dossier de présentation.

## OBLIGATIONS

- ◆ Être disponible pour un séjour en France entre le 1 et 9 juillet 2020<sup>2</sup>;
- ◆ Avoir un minimum de 5 œuvres disponibles pour l'exposition;
- ◆ Avancer l'achat du billet d'avion qui sera remboursé sur preuve d'achat;
- ◆ Défrayer jusqu'à 25 % des coûts du transport de vos œuvres (min. 300\$, max. 800\$);<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> Le montant sera calculé selon la soumission du transporteur et les frais liés au Carnet ATA, en fonction du poids et de la valeur de la marchandise par participant.

## OBLIGATIONS (SUITE)

- ◆ Devenir membre de la Fondation LOJIQ moyennant une cotisation annuelle de 25\$ qui donnera droit à certains avantages qui pourraient faciliter le déplacement;
- ◆ Avoir une assurance personnelle pour vos œuvres;
- ◆ Avoir une assurance médicale de voyage/soins médicaux d'urgence pour la durée du projet (LOJIQ se charge de la responsabilité civile).
- ◆ Financer les frais d'hébergement et de repas avant ou après le séjour à Brouage;
- ◆ Contribuer à l'animation de l'exposition notamment par l'apport d'outils promotionnels en lien avec vos œuvres et/ou votre démarche artistique;
- ◆ Fournir des photographies de vos œuvres et en autoriser l'utilisation;
- ◆ Participer à une rencontre d'information avec les partenaires;
- ◆ Consacrer temps et énergie à la préparation des documents ainsi qu'à l'emballage de vos œuvres sous la supervision du CMAQ (fiche de transport, certificats d'origine, factures pro-format, etc.);
- ◆ Respecter vos engagements envers tous les partenaires du projet (rencontre préparatoire, participation aux visites prévues et au vernissage, dépôt du rapport en fin de projet, etc.).

Faites parvenir votre dossier à l'attention d'Hélène Cloutier, coordonnatrice aux services, CMAQ à [helene.cloutier@metiersdart](mailto:helene.cloutier@metiersdart) ou par WeTransfer avant le 8 mars 2020, 23h59.

Si vous avez des questions, contactez-nous par courriel ou au 514 861-2787, poste 212.

Organisé par :



et ses partenaires de projet :

